

SOLUTION SPRAY ASEPTIVAPE 20 ML

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

(Règlement REACH (CE) n° 1907/2006/CE et CLP 12722008/CE)

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 – Identifiant du produit

Solution hydroalcoolique à base de chlorhexidine di gluconate et d'éthanol

Nom du produit : ASEPTIVAPE Spray 20ml

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Le produit est destiné à être utilisé comme solution pour désinfecter le matériel.

1.3 – Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison sociale : SAS Groupe PG Industrie

Adresse : ZA de Kerinec – 29660 CARANTEC - France

Tél. : 02 98 61 83 99

Mail : infos@exaliquid.com

1.4 – Numéro d'appel d'urgence

Institut National de Recherche et Sécurité / ORFILA : +33 (0)1 45 42 59 59

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 – Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008



GHS02 Flamme

H225 Liquide et vapeurs très inflammables



GHS07

H319 Provoque une sévère irritation des yeux

2.2 – Eléments d'étiquetage – Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

SOLUTION SPRAY ASEPTIVAPE 20 ML

Pictogrammes de danger GHS02, GHS07.



Mention d'avertissements danger

Mentions de danger

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables
- 319 Provoque une sévère irritation des yeux

Conseils de prudence :

- P101 – En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- P102 – Tenir hors de portée des enfants.
- P103 – Lire l'étiquette avant utilisation.
- P210 – Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- P241 – Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage / antidéflagrant.
- P280 – Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.
- P303 + P361 + P353 – EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / se doucher.
- P305 + P351 + P338 – EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porté et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P501 – Eliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale.

2.3 – Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB.

PBT : Non applicable

vPvB : Non applicable

SECTION 3 : COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 – Caractérisation chimique : Mélanges

Description : Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Identification	(CE) 1272/2008	
Eau Filtrée		
CAS : 64-17-5	H225 Liquide et vapeurs très inflammables	
Alcool éthylique	H319 Irritant pour les yeux	

SOLUTION SPRAY ASEPTIVAPE 20 ML

CAS : 18472-51-0 Chlorhexidine Gluconate 20%	H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques H319 : Irritant pour les yeux H335 : Peut irriter les voies respiratoires	
CAS : 3536-49-0 Bleu de patenté Additif alimentaire (E131).		

SECTION 4 : PREMIERS SECOURS

4.1 – Description des premiers secours

Après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

Après contact avec la peau : En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

Après contact avec les yeux : Rincer les yeux sous l'eau courante pendant quelques minutes en écartant bien les paupières.

Après ingestion : Rincer la bouche, ne pas faire vomir. Consulter un médecin.

D'une manière générale, en cas de doute ou si les symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 – Moyens d'extinction

Moyens d'extinction : CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée.

Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité : Jet d'eau à grand débit.

5.2 – Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 – Conseils aux pompiers – Equipement spécial de sécurité

Aucune mesure particulière n'est requise.

SECTION 6 : MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 – Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

6.2 – Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

SOLUTION SPRAY ASEPTIVAPE 20 ML

6.3 – Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure). Assurer une aération suffisante.

6.4- Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

SECTION 7 : CO MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.

Préventions des incendies et des expositions :

- Tenir à l'abri des sources d'inflammation ; ne pas fumer.
- Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :

Stockage :

- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Stocker dans un endroit frais.
- Indications concernant le stockage commun : Pas nécessaire.

Autres indications sur les conditions de stockage :

- Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
- Stocker au frais, au sec et à l'abri du soleil dans son emballage bien fermé.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8 : CONTROLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle :

Composants présentant des valeurs seuil à surveiller par poste de travail : 64-17-5

Valeurs limites d'exposition :	VLE	5000 ppm	9500 mg/m3
	VME	1000 ppm	1900 mg/m3

Remarques supplémentaires

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration

SOLUTION SPRAY ASEPTIVAPE 20 ML

8.2 – Contrôle de l'exposition

Protection respiratoire : Nécessaire en cas d'apparition de vapeurs / aérosols – Masque à filtre A.



Protection des mains : Port de gants appropriés pour éviter l'irritation cutanée par contact répété.



Protection des yeux : Port de lunettes de protection recommandé lors de toute manipulation.



SECTION 9 : INFORMATIONS SUR LES PROPRIETES ESSENTIELLES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles :

Indications générales :

Aspect :	Liquide limpide
Forme :	Liquide
Couleur :	Bleu claire
Odeur :	Caractéristique de l'Alcool
PH :	Non déterminé
Point de fusion :	Non déterminé
Point d'ébullition :	78°C
Point d'éclair :	13°C
Inflammabilité (solide ; gazeux) :	Non déterminé
Température d'inflammation :	363°C
Température de décomposition :	Non déterminé
Auto-inflammation :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément
Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif ; toutefois, des mélanges explosifs vapeur d'air peuvent se former
Limites d'explosion :	-Inférieure : 2.5 Vol% -Supérieur : 13.5 Vol %
Pression de vapeur à 20°C :	57.3 hPa
Densité à 20°C	0.84452 g/cm3
Densité relative :	Non déterminé
Densité de vapeur :	Non déterminé
Vitesse d'évaporation :	Non déterminé

SOLUTION SPRAY ASEPTIVAPE 20 ML

Solubilité dans/ miscibilité avec l'eau :	Pas ou peu miscible
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé
Viscosité :	
-Dynamique :	Non déterminé
- Cinématique :	Non déterminé
Teneur en solvants :	
-Solvants organiques	3,0%
-Eau :	22.9%

9.2 Autres informations :

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 10 : STABILITE ET REACTIVITE

10.1 – Réactivité

10.2 – Stabilité chimique

Décomposition thermique / conditions A EVITER : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.3 – Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

10.4 – Conditions à éviter

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5 – Matières incompatibles

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 – Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë.

- Effet primaire d'irritation :
- Corrosion cutanée / irritation cutanée : Pas d'effet d'irritation.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Pas d'effet d'irritation
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Aucun effet de sensibilisation connu.

SECTION 12 : INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles

SOLUTION SPRAY ASEPTIVAPE 20 ML

12.2 Persistance et dégradabilité :

Pas d'autres informations importantes disponibles

12.3 Potentiel de Bioaccumulation :

Pas d'autres informations importantes disponibles

12.4 Mobilité dans le sol :

Pas d'autres informations importantes disponibles

Autres indications écologique :

Indications générales :

Catégorie de pollution des eaux 3(D)-(classification propre) : Très polluant

- Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même pas en petite quantité.
- Danger pour l'eau potable.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB :

PBT : Non applicable

VPVB : Non applicable

12.6 Autres effets néfastes :

Pas d'autres informations importantes disponibles

SECTION 13 : CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13-1 – Méthodes de traitement des déchets

Recommandations :

- Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- Emballages non nettoyés.
- Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 – Numéro ONU

ADR, IMDG, IATA : UN 1170

14.2 – Nom d'expédition des Nations Unies

ADR : 1170 Ethanol en solution (alcool éthylique en solution)

IMDG : Ethanol solution

IATA : Ethanol solution

SOLUTION SPRAY ASEPTIVAPE 20 ML

15.2 – Evaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Cette FDS est destinée à fournir un bref résumé de nos connaissances et recommandations concernant l'utilisation de ce produit. Les informations contenues dans ce document sont issues de sources considérées comme fiables et sont exactes selon les connaissances de la Société. Cependant, l'information est fournie sans aucune représentation légale ou garantie, expresse ou implicite quant à son exactitude ou à sa justesse. La Société ne peut pas assurer la responsabilité pour les événements indésirables qui peuvent se produire pour l'utilisation et/ou la mauvaise utilisation de ce produit et décline expressément toute responsabilité pour les pertes, dommages et/ou frais liés à la manipulation, le stockage, l'utilisation et/ou l'élimination de ce produit.

Service établissant la fiche technique : GROUPE PG INDUSTRIE France
Quality Assurance
Contact : infos@exaliquid.com

Acronymes et abréviations :

ADR : Accord européen sur le transport des marchandises Dangereuses par Route

IMDG : International Maritime code for Dangerous Goods

DOT : US Department of Transportation

IATA : International Air Transport Association

GHS : Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS : European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS : European List of Notified Chemical Substances

CAS : Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

Flam. Liq. 2 : Flammable liquids, Hazard Category 2

Eye Irrit. 2 : Serious eye damage / eye irritation, Hazard Category 2

STOT SE 3 : Specific target organ toxicity – Single exposure, Hazard Category 3

Aquatic Acute 1 : Hazardous to the aquatic environment – Acute Hazard, Category 1